



COMMUNE de MUILLE-VILLETTE

COMPTE RENDU DE REUNION

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022

Date de la
convocation :
09/10/2022

Date D'affichage :
09/10/2022

Nombre de
conseillers
Municipaux
en exercice
13

Séance ordinaire du quatorze octobre de l'an deux mil vingt-deux à dix-neuf heures vingt-quatre.

Le Conseil Municipal de la Commune de Muille-Villette, dûment convoqué par M. le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. Florian SLOSARCZYK, Maire en session ordinaire.

Présents : MM. POTIER Bruno, TALON Vanessa, BERTON François, SLOSARCZYK Éric, MEUNIER Adélaïde, LEROY Audrey.

Absents non excusés : MM. WARFIELD Cécile, LEMONNIER Guillaume,

Absents excusés : MICHEL Mathieu, POULLE Inès, BOURBIER Fabien

Procurations : LESUEUR Fabrice à SLOSARCZYK Eric

Secrétaire de séance : MEUNIER Adelaïde.

La séance est ouverte à 19h24.

1) Approbation du compte rendu du 16 septembre 2022

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion du 16 septembre 2022 a approuvé celui-ci à l'unanimité des membres présents.

2) Convention JVS

Monsieur le maire souhaite procéder à l'évolution du logiciel JVS et ainsi optimiser le travail du service administratif.

Actuellement, le secrétariat travaille avec le logiciel Horizon Online. Avec ce nouveau contrat, le secrétariat travaillera avec le logiciel Horizon Villages Infinity.

Monsieur le Maire présente les éléments importants suivantes :

LA LOGITHEQUE HORIZON VILLAGES INFINITY

Profitez d'une bibliothèque de plus de 20 applications Webi que vous activez quand vous le souhaitez !

LA LOGITHEQUE		
FINANCES <ul style="list-style-type: none">- Comptabilité- Préparation & Simulation budgétaire- Emprunts- FCTVA- Gestion des biens- Stockage des pièces comptables- Tiers de télétransmission du connecteur **- Joker Chorus Pro **- Pack démat Finances- Pack de transposition MST- Connecteur Fajita	RESSOURCES HUMAINES <ul style="list-style-type: none">- Paie- Espace agent- Gestion des absences- Dématérialisation des bulletins de paie- Dématérialisation des demandes de congés- Pack démat RH	ADMINISTRÉS <ul style="list-style-type: none">- Elections- Etat Civil- Population- Recensement- Formulaires administratifs- Gestion des séries- Signalement sur la voie- Multifacturation- Régie et encaissements- Application Panneau Focket- Gestion des demandes EVE- Pack démat Administrés

* SIREN illimité

LES SERVICES & LES PRESTATIONS

Profitez d'un abonnement tout compris qui embarque vos logiciels et les services Premium

<p>Les services et prestations inclus dans votre abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un chargé(e) de clientèle- Formation illimitée sur vos logiciels (sur site et à distance)- Reprise des données de vos logiciels de gestion (Horizon On Line)- Accès illimité à notre plateforme de vidéos de formation- Invitation aux webinaires d'informations- Base de connaissances avec vidéos et notices accessibles depuis votre espace client- Evolution automatique vers les nouvelles versions de logiciels- Mises à jour réglementaires et fonctionnelles- Suggestions et votes sur les priorités de développement- Communauté d'échange avec + de 1300 agents- Adhésion au Club des élus
--

Monsieur le maire présente l'ancien tarif ainsi que le nouveau qui est de 5428,80€ TTC.

Il rappelle également que le service utilisé actuellement deviendra obsolète dans les années à venir, qu'avec le passage avec la M57, cela permettra au service administratif de travailler avec les outils indispensables dans l'avenir.

Après avoir discuté, et délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité le passage au nouveau contrat Cloud JVS.

3) Arbre de Noël 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le partenariat avec l'Association de Muille en Fête pour l'organisation de l'arbre de Noël qui aura lieu le vendredi 9 décembre 2022

La mairie s'occupe de l'achat des livres pour les enfants de l'école et de la commune, de la maternelle jusqu'au CM2.

La mairie et l'association Muille en fête diviseront par moitié la facture des chocolats ainsi que la facture du spectacle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour que la mairie règle la facture des livres concernant les élèves de l'école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour la participation sous forme de subvention.

4) Colis des aînés

Les colis de Noël seront distribués pendant les permanences qui auront lieu les

Vendredi 16 décembre 2022, de 14h00 à 18h00

Samedi 17 décembre 2022, de 9h00 à 12h00

Lundi 19 décembre 2022, de 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00

Mercredi 21 Décembre 2022, de 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'achat de colis de, savoir

- 20,00€ pour les personnes seules (1.660,00€)
- 30,00 € pour les personnes en couple (1.470,00€)
- 25,00€ pour les agents municipaux (175,00€)

Il a été recensé 83 personnes seules, 49 couples et 7 agents municipaux.

Le montant total de cette opération est de : 3.305,00€

5) Travaux trottoirs Hameau de Villette

Monsieur le Maire rappelle le programme « travaux » que le conseil municipal avait établi au début du mandat.

Après avoir écouté l'exposé et pris en considération les éléments sur les travaux de trottoirs et le travail préalable devant être effectués par la société VERDI, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de passer commande pour les missions de la société VERDI pour un montant HT de 8.136,00€ soit (8.136,00 € TTC).

6) Travaux RD 932 - 3ème tranche

Monsieur le Maire rappelle le programme « travaux » que le conseil municipal avait établi au début du mandat.

Après avoir écouté l'exposé et pris en considération les éléments sur les travaux de voirie et le travail préalable concernant la RD 932 devant être effectués par la société VERDI, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de passer commande pour les missions de la société VERDI pour un montant HT de 10560€ soit (12672 € TTC).

7) Questions diverses

Monsieur Fabrice LESUEUR : Monsieur le conseiller a fait savoir qu'un trou se formait devant la grille verte de la salle polyvalente. Monsieur le Maire lui a fait savoir que la municipalité était au courant et qu'elle avait fait le nécessaire. Une équipe doit intervenir pour faire les travaux.

Madame Audrey LEROY : Madame la conseillère a interrogé la municipalité quant au problème du dimanche 09 octobre concernant le tennis de table.

Madame AKSU, adjointe administrative en charge des locations lui a répondu. Le PPCM était au courant qu'il y avait une location et qu'il fallait donc s'organiser de manière différente. Madame AKSU a montré les échanges de sms à Madame LEROY qui prend note que la municipalité avait informé le club bien avant de cette location.

8) Informations diverses

Il faudra bientôt procéder a une ouverture de poste pour remplacer Mme FOY qui partira en retraite courant début d'année 2023.

L'ouverture de poste est en cours de réflexion.

Extinction éclairage public : nous avons appris ce jour que l'extinction de l'éclairage public commençait dès ce soir.

Monsieur le Maire informe que, suite à la majorité des conseillers présents, les éclairages de Noël ne seront pas installés cette année.

Plus rien ne restent à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h59.

	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
BERTON François		MICHEL Mathieu	Absent excusé
BOURBIER Fabien		POTIER BRUNO	
COCHENNEC Audrey		POULLE Inès	Absente
LEMONNIER Guillaume	Absent	SLOSARCZYK Éric	
LESUEUR Fabrice		TALON Vanessa	
MEUNIER Adelaide		WARFIELD Cécile	Absente

Le Maire

Florian Slosarczyk